



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 24 mai 2018

Présidence : Mme Anuta Pichon

Objet : **Préavis n° 2018/06** – Collège Neptune – Modification de l'accès au parking et sécurisation du préau – Demande de crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2018/06,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'approuver la modification de l'accès au parking ainsi que la sécurisation du préau existant du collège Neptune ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 150'000.- (cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil et assainissement », plus précisément dans le compte n° 503.5010.159 « Neptune - réaménagement entrée parking ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

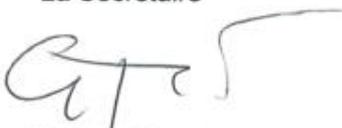
Ainsi délibéré en séance du 24 mai 2018.

La Présidente


Anuta Pichon



La Secrétaire


Chantal Junod Napoletano